

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre Commune Rurale d'Ouled Boussaken

Gérard COLIN, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre 22 000 habitants

Ahmed EL AOUNI, Président de la Commune Rurale d'Ouled Boussaken

Cadre juridique¹ : Protocole de Coopération Décentralisée

Date : 22 novembre 2007

Domaines d'activités² : eau potable, moyens de transports (VSAV et car scolaire), coopération inter jeunes (France Maroc), voirie

PROJETS EN COURS

Adduction eau potable, 2006, Village de Tmamna EAU

Localisation

Objectifs principaux

En 2006, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre octroyait un concours financier à l'Association des Amis de Tmamna pour apporter de l'eau au village de Tmamna dans le cadre de la réalisation d'un forage, l'installation d'une conduite d'eau, la construction d'un château d'eau et d'une borne fontaine). Participation financière de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : 24 700€

Description

Opération étendue sur la Commune Rurale d'Ouled Boussaken 2007 Eau, communication numérique, local

Localisation

Objectifs principaux

En 2007, la Communauté de Communes poursuivait son action en faveur du développement et d'amélioration des conditions de vie des habitants du village de Tmamna et de la commune rurale d'Ouled Boussaken (via l'association AAVT) pour:

- l'adduction en eau potable entre le château d'eau de Fatit et l'école du village

¹ Cadre juridique : Convention de coopération, de jumelage, partenariat, pacte d'amitié

² Patrimoine, culture, éducation, gestion des services publics (assainissement, ramassage des déchets, transports...), politiques publiques, développement durable (liste non exhaustive)...

Description	<p>sur environ 500 mètres de canalisation,</p> <p>-la mise en place d'un système de communication internet au siège de la commune rurale d'Ouled Boussaken, visant à permettre des échanges plus rapides et contribuer au désenclavement de cette région,</p> <p>-la construction d'un espace collectif au village de Tmamna</p> <p>Participation financière de 19 000€</p>
--------------------	---

Adduction eau potable, 2010 EAU	
Localisation	En 2010, la Communauté de Communes décidait de continuer à soutenir l'adduction d'eau potable sur la Commune Rurale d'Ouled Boussaken au profit des habitants des communes de Messnawa et Chmadna Zaouiat Sghir.
Objectifs principaux	Participation financière de 10 000€
Description	

Compléments :

Un véhicule sanitaire remis à la Commune Rurale d'Ouled Boussaken

En 2010, un Véhicule Sanitaire d'Assistance aux Victimes (VSAV) et déclassé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime était convoyé par les Elus du Groupe Coopération Décentralisée et remis à la Commune Rurale d'Ouled Boussaken.

Coopération Décentralisée et Développement Durable : un fil rouge pour et par les adolescents.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre souhaite que la Coopération Décentralisée puisse être portée tout au long de l'année avec une variante au versement de fonds sous la forme de dons en nature sur l'exemple de la remise du VSAV. C'est dans cet esprit et pour actions que les adolescents des PAJ (Point d'Accueil Jeunes), du territoire communautaire ont décidé de s'inscrire dans cette démarche, en combinant Coopération et Développement Durable. En effet,

pour les enfants de la Commune Rurale d'Ouled Boussaken, qui vont à l'école, ce sont parfois 7 kilomètres à parcourir, chaque jour, à pied ; l'achat d'un vélo étant inenvisageable localement.

Nous voyons très souvent dans nos deux déchetteries communautaires, être déposés dans les bennes, des vélos qui ont le seul tort d'avoir des pneus ou freins usagers, voir passés de mode. L'idée simple mais profitable à tous est que les adolescents des PAJ récupèrent les vélos dépassés de mode ou à restaurer légèrement. Ces vélos sont remis en état par une entreprise de cycles, lesquels travaux seraient financés par les sommes issues d'opérations lucratives menées par les adolescents ou encore ce sont les adolescents qui, dans le cadre d'ateliers de cycles, comme nous en avons déjà réalisé, se chargent de les restaurer.

L'opération consistant au-delà de la dimension coopération, à impliquer les jeunes adolescents de notre territoire, sur l'ensemble des démarches inhérentes à ce type d'opérations en les fixant sur un projet depuis l'idée jusqu'à la réalisation qui consiste pour quelques-unes ou uns d'entre eux à remettre les vélos à leur homologues adolescents au Maroc.

(Les adolescents se sont rendus en 2011 et 2012 sur le territoire de la Commune rurale d'Ouled Boussaken, l'opération sera renouvelée en 2013)

Voirie

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est à même, en fonction de la dimension du projet qui lui sera soumis, de participer à la remise en état d'une ou de parties de voirie.

Car scolaire

Nous avons fait don, au bénéfice de la Commune Rurale de Ouled Boussaken d'un car scolaire.

INFORMATIONS RELATIVES AU PARTENARIAT

Budget attribué au partenariat

Collectivité française : 53 700€ par mandatement. Cette somme ne prend pas en compte la valeur du VSAV, ni celle du car scolaire, ni les frais inhérents à la remise en état des vélos et les frais inhérents au déplacement et séjour des adolescents au Maroc et rémunérations des encadrants.

(Estimée toutefois à environ 80 000€)

Collectivité marocaine : NC

Ressources humaines pour la coopération décentralisée

Collectivité française : 1 et groupe d'élus qui constitue le groupe Coopération décentralisée.

Collectivité marocaine : NC

Philosophie du partenariat

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est compétente en matière de Coopération Décentralisée. Si elle soutient financièrement les projets de recherche en eau potable et sa distribution, en partenariat avec l'Association des Amis de Tmamna (AAVT), la Communauté de Communes intervient également en direct avec les élus marocains. La Commune rurale d'Ouled Bousaken rassemblant 23 villages est en effet organisée administrativement comme la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre agit dans le cadre d'un protocole de Coopération Décentralisée et c'est sous l'angle de ses compétences statutaires, qu'elle inscrit ses actions coopératives.

L'intercommunalité : le rassemblement d'hommes et de femmes dans le développement d'un territoire.

Gérard COLIN :

« La Coopération Décentralisée comme l'Intercommunalité se construit et ne se décrète pas. Le travail et les projets collectifs au-delà de la seule dimension communale font naître et installent un esprit puis une pratique intercommunale récurrente. Comme l'intercommunalité, la Coopération Décentralisée peut souffrir d'actions ponctuelles et éparpillées. La Coopération doit s'inscrire dans la durée et autour d'actions complémentaires et d'objectifs.

La chance de l'Intercommunalité est d'intervenir sur un secteur géographique qui correspond à un ou des bassins de vie, éloignés de simples territoires administratifs. Son domaine d'action est lisible par ses acteurs, par des statuts fixant des champs de compétences définis. Autre richesse de l'Intercommunalité, celle d'être constituée des élus de toutes les entités communales (Maires et/ou Conseillers Municipaux). L'échelle intercommunale demeure donc l'expression de toutes les spécificités communales : communes rurales ou plus urbaines, communes littorales ou d'arrière-pays.

L'intercommunalité, par sa dimension territoriale de proximité place l' élu dans une capacité à agir rapidement et concrètement au bénéfice de l'entité de son homologue, de nationalité différente mais confronté à des problématiques somme toute très proches : prioriser, convaincre, rechercher des subventions...

L'intercommunalité place les élus Français et Marocains dans une relation directe, sans nécessité d'un tiers, qu'il soit administratif ou associatif. Intercommunalité et Coopération ne se conçoivent et ne se pratiquent que par la mutualisation et pour partie par la redistribution. Elles ne sont d'ailleurs que très peu, voire pas du tout éloignées, puisque leur finalité est d'agir favorablement et durablement dans le quotidien d'hommes et de femmes...

De la coopération de guichet à celle de projets : une appropriation par les élus et les administrés.

Toutefois, je tiens à préciser que notre démarche de Coopération Décentralisée a évolué dans le temps, passant d'une Coopération de « guichet » à une Intercommunalité de Projets. Initialement, nous nous positionnions via une structure associative Française, de manière exclusivement financière à des demandes qui nous étaient faites. Aujourd'hui, la Coopération Décentralisée est celle des projets ; vivante, car directe puisqu'elle s'est affranchie de tiers et s'est enrichie d'un ciment qu'est la relation entre élus.

Notre Coopération Décentralisée est tout simplement devenue Humaniste, parce qu'elle se réalise et vit aussi par son appropriation par nos habitants, directement ou indirectement ; indirectement par la recherche de vélos puisque nous avons demandé à nos administrés de nous les remettre pour en confier la redistribution aux élus de la Commune Rurale d'Ouled Boussaken. Directement, par les adolescents de nos Points d'Accueil Jeunes qui les ont remis en état et pour certains les ont convoyés ici au Maroc, dans un échange direct avec les jeunes de leur âge. C'est maintenant que la Coopération Décentralisée est pleine et entière parce que les habitants doivent dans l'idée que j'en fais, devenir à terme, la force de propositions, qu'ils soient Français ou Marocains. Les élus dont je suis, ayant montré la voie, par leur pleine implication, par le convoyage routier, là aussi sans tiers d'un véhicule sanitaire au Maroc».

Autres partenariats Néant

Contacts

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

48 bis route de Veulettes

BP T

76450 CANY-BARVILLE

0235578500

www.cote-albatre.com

www.leboncoindenormandie.com

Commune Rurale d'Ouled Boussaken

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province Sidi Bennour

Cercle Sidi Bennour

Caidat METRANE

Élu en charge du dossier

COLIN, Gérard

Président

EL Aouni, Ahmed

Président

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.



Agent en charge du dossier

PHILIPPE, Mickaël

Directeur de Cabinet

Communauté de Communes

De la Côte d'Albâtre

48 bis route de Veuleuttès

BP T

76450 CANY-BARVILLE

0235579513

0235570875

mickael.philippe@cote-albatre.com

NC

NC

NC

NC

NC

ahmed-elaouni@hotmail.fr